



**ASCEE05**  
couleur passion

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### EXPOSITION UNIVERSELLE À MILAN (du 19 au 21 juin 2015)

Retourner les **deux pages** du bulletin d'inscription à l'adresse ci-dessous, **avant le 28 février 2015**. Après cette date, inscriptions selon disponibilités.

**ASCEE05 – DDT 05**  
**Expo Milano 2015**  
à l'attention de Sandrine Balaicourt  
**3 place du Champsaur – BP 98**  
**05007 GAP Cedex**

#### Pièces à joindre au dossier

- Chèque d'arrhes de 30 % du prix total (encaissé et non remboursable). Solde payable en 3 chèques maximum.
- Copie du passeport ou de la carte d'identité, valides au moins 6 mois après la date du retour.

#### Demandeur

N° Insee (sécurité sociale) :

Nom  Prénom(s)

#### Coordonnées personnelles

Rue  domicile

CP  Ville  portable

Courriel  @

***Important !** Pour vous contacter rapidement et vous envoyer des documents relatifs à votre demande, veuillez nous indiquer votre adresse de messagerie en écrivant lisiblement.*

#### Les participants

*Veuillez indiquer le demandeur ou responsable légal sur la ligne 1, le conjoint sur la ligne 2 et les autres participants sur les lignes suivantes.*

	Nom (et nom de jeune fille)	Prénoms	Sexe	Lien de parenté	Né(e) le
1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Cocher cette case si vous êtes seul(e) et que vous souhaitez partager la chambre

Supplément Single 44 €

Inscription à partir du 01/05/2015 : supplément 14€/pers.

#### Coordonnées professionnelles

adhérents ASCEE05  DDCSPP  DGFIP professionnel

Extérieur(e)   
(adresse à préciser)

**Attention, pensez à compléter la deuxième page au verso ▶**

## Prix

**Cette activité est subventionnée à hauteur de 10 % du prix total (hors supplément chambre individuelle) aux 10 premières inscriptions d'adhérents de l'ASCEE internes (ayant droit compris)**

Base de 45 personnes (assurance annulation comprise 15 €/pers.) : 405 €/pers.  
(Bases : 25 pers. 445 €, 30 pers. 440 €, 35 pers. 425 €, 40 pers. 415 €)

**Soit un prix de 364,50 € sur la base de 45 personnes aux 10 premiers inscrits**

En fonction du nombre de participant, on vous demandera de refaire un chèque à la mi mai.

## Informations complémentaires

**Ce voyage a été préparé avec notre prestataire Bernard Voyages. Les inscriptions doivent se faire auprès de l'ASCEE05**

**Participants minimums pour maintenir ce voyage : 25 personnes – Maximum: 45 personnes**

**Moyens de transports pendant le séjour :** Autocar grand tourisme.

**Paiement : 30 % à la confirmation du dossier (à titre d'arrhes) par chèque bancaire à l'ordre de « ASCEE05 » + solde en 3 chèques maximum.**

En cas d'annulation, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 30 € par personne et l'assurance annulation (non remboursables par l'assurance)
- de 30 à 15 jours avant le départ : 20 % du prix du voyage
- de 14 à 3 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage
- moins de 3 jours du départ : 80 % du prix du voyage

*Je déclare avoir pris connaissance de la fiche programme du voyage et certifie exact les renseignements spécifiés ci-dessus. Je joins un chèque d'arrhes de 30 % du prix total, et le(s) chèque(s) du solde.*

Date ....., Signature

Informations diffusées sous réserve d'erreur ou de modification du prestataire.

## ANNEXE

### Réservation

Les places dans le car sont attribuées par ordre d'inscription, alors n'attendez pas pour vous inscrire. Les dossiers complets avec chèque de réservation seront envoyés au prestataire au fil de l'eau. Les dossiers arrivés après la date butoir sont étudiés en fonction des disponibilités restantes puisque ce séjour est également proposé au catalogue de notre prestataire. Les séjours des personnes extérieures ou adhérents externes ne sont pas subventionnés.

### Assurance annulation

Assurance comprise dans le prix. Voir les Conditions générales spécifiques disponibles sur le site de l'ASCEE 05 ou auprès de Bernard Voyages.

### Assurances

Vols – détériorations : l'ASCEE 05 ne peut être tenue responsable des vols ou détériorations d'objets personnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des installations (hôtels, locaux communs, parkings, aires de loisirs et de jeux, ...), qu'à l'intérieur ou à l'extérieur des véhicules de transports (Autocars, minibus, voiture particulière, véhicule de location, train, avions, ...). Il est déconseillé d'apporter des objets de valeur ou de grosses sommes d'argent.

Assistance aux personnes (accident, rapatriement,...) : Le séjour proposé ne prévoit pas de garantie d'assistance aux personnes. Il vous appartient de veiller à souscrire une police spécifique et de vous munir de votre numéro d'adhérent et du téléphone de la société vous garantissant.

Assurance maladie : pour les séjours dans un pays de l'Espace économique Européen ou en Suisse, vous devez vous procurer la carte européenne d'Assurance Maladie. Nominative et individuelle -même les enfants doivent posséder la leur-, la carte européenne d'assurance maladie atteste de vos droits à l'Assurance Maladie et permet la prise en charge de vos soins en Europe.

Pour obtenir votre carte, connectez-vous sur <https://www.moncomptesantepratique.fr/> pour la fonction publique, à votre [compte ameli](#), ou adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins deux semaines avant votre départ. Vous n'avez aucun document à fournir. Votre carte est valable deux ans. En cas de perte ou de vol, informez votre caisse d'Assurance Maladie et adressez-vous à l'organisme compétent du pays dans lequel vous vous trouvez.

Votre protection sociale : Chez le médecin, le pharmacien et dans les hôpitaux du service public, présentez votre carte ou votre certificat provisoire. Grâce à votre carte européenne d'assurance maladie, vos frais médicaux sont pris en charge dans les mêmes conditions que pour les assurés du pays qui vous accueille.